

**Communiqué de presse**  
Le 24 juillet 2018

**Annule et remplace**  
**- Développement de l'éolien offshore flottant -**

## **Déclaration commune des Régions SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur & Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**

A travers un "Appel de la Méditerranée pour l'éolien offshore flottant", véritable manifeste destiné à ancrer la Méditerranée comme un territoire de développement de l'éolien offshore flottant, les Régions SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie / Pyrénées-Méditerranée affirment leur volonté commune de développer la filière dans le golfe du Lion.

Elles ont, aux côtés de l'ensemble des acteurs industriels, environnementaux et des professionnels de la mer, participé, sous l'égide de la DIRM (Direction Interrégionale de la Mer Méditerranée), à proposer des macro-zones méditerranéennes qui serviront à l'organisation des futurs débats publics, destinés à préciser le périmètre définitif des appels d'offres des futures fermes commerciales d'éoliennes offshore.

Ces macro-zones propices à l'éolien flottant en Méditerranée permettront de répondre à l'objectif de 3 GW installés à l'horizon 2030, objectif qui sera inscrit dans les Schémas régionaux d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires des deux Régions.

Les Régions SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie / Pyrénées-Méditerranée considèrent l'éolien flottant comme un axe majeur du développement industriel de leurs territoires et comme une solution incontournable pour le développement des énergies renouvelables, conformément au Plan climat régional de la Région SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur et à la démarche « Région à énergie positive » de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Les Présidents unissent leurs voix afin que l'Etat inscrive dans la future programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) des volumes-cibles significatifs pour l'éolien flottant afin de donner la visibilité nécessaire pour le développement d'une filière compétitive, créatrice d'emplois et d'activités économiques.

*« Nous demandons à l'Etat de prévoir à travers la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) le lancement d'appels d'offres pérennes qui devront concerner concomitamment les trois régions des fermes pilotes, SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et Bretagne »* Carole DELGA et Renaud MUSELIER.

Symbole de l'ambition collective de la filière et des territoires, les Régions SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie / Pyrénées-Méditerranée annoncent, aux côtés du Pôle Mer Méditerranée, de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence et de France Energie Eolienne, la tenue du plus grand événement mondial de l'éolien en mer flottant - FOWT - en Occitanie, en avril 2019.

**Retrouvez ci-joint l'appel de la Méditerranée pour l'éolien en mer flottant**

### CONTACTS PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée - Nina Wöhrel - Tél : 05.61.33.53.58 - [nina.wohrel@laregion.fr](mailto:nina.wohrel@laregion.fr)  
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service de Presse - Tél : 04.91.57.51.64 - [servicedepresse@maregionsud.fr](mailto:servicedepresse@maregionsud.fr)